

Seconde Professionnelle CVPJ

Conseil - Vente

Spécialité « Produits de Jardin »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des compétences pour exercer un métier dans le domaine de la vente et du conseil en horticulture et des produits de jardinerie :

- approche du secteur végétal et de la vente en jardinerie dans toutes ses dimensions
- connaissance des végétaux et des produits associés : entretien, art floral, produits du terroir, loisirs créatifs, décoration/bien-être, librairie, vêtements...

DURÉE DES ÉTUDES

La seconde professionnelle est la première année du cycle Bac professionnel Technicien conseil-vente en jardinerie en 3 ans.

- Elle comprend 30 semaines de formation en établissement auxquelles s'ajoutent 6 semaines de stage en entreprise.

DÉLIVRANCE DE DIPLÔMES

OBTENTION DU BEPa (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles)

Des modalités particulières permettront aux élèves d'obtenir le BEPa à l'issue des 2 premières années de formation (classes de seconde et de première). A cette fin, les élèves seront soumis à un contrôle continu des connaissances appelé CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Le BEPa permet d'intégrer la vie active pour être **vendeur qualifié dans une jardinerie** ou dans une entreprise commercialisant des produits horticoles.

Des passerelles peuvent permettre aux élèves d'accéder à des spécialités différentes et même à des champs différents.



PUBLIC CONCERNÉ

- Après une classe de troisième.
- Après une classe de seconde générale (Ministère de l'Agriculture ou Éducation Nationale).
- Après un CAP ou CAP agricole

CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'Inspection Académique Départementale « **procédure AFFELNET** ».

Elle est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LPH adresse aux familles un dossier d'admission.

Les candidats peuvent solliciter un stage d'immersion (une journée) dans le lycée.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Seconde Professionnelle Conseil Vente en Produits de Jardin

Une formation faisant une large place aux pratiques professionnelles

- 135 heures de travaux pratiques en techniques commerciales, économie et horticulture ;
- l'équivalent d'une semaine de travaux pratiques renforcés en établissement ;
- 6 semaines, dont 3 prises sur la scolarité, de **stage en entreprise**.

Une formation ouverte à la diversité et aux préoccupations des jeunes :

- l'équivalent d'une semaine de cours est consacrée à la **mise à niveau** ;
- l'équivalent d'une semaine de stage pour l'**éducation à la santé et au développement durable** ;
- 90 heures d'enseignement à l'initiative de l'établissement permet une **adaptation locale et une certaine individualisation** de l'enseignement.



Enseignement général - 405 heures

Module	Disciplines	Heures / semaine
EG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	2 h
	Éducation socioculturelle	1 h
	Histoire-géographie	1 h
	Économie	1 h
EG2 : Langue et culture étrangères	Langue vivante	2 h
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	EPS	2 h
	Biologie	0,5 h
EG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématiques	2 h
	Physique chimie	1 h
	Informatique	1 h



Enseignement professionnel - 375 heures

EP1 : Techniques de vente	Techniques commerciales	3 h
	Comptabilité	0,5 h
EP2 : L'environnement du point de vente et le merchandising du produit	Techniques commerciales	2,5 h
	Économie	0,5 h
EP3 : Connaissance des produits de jardin	Sciences et Techniques Horticoles - Écologie	3 h
	STH Biologie Tech. commerciales	1 h



Enseignement à l'initiative de l'établissement

Diversité des valorisations des produits horticoles	1,5 h
S'ouvrir à la diversité culturelle	1,5 h

Photos prises par nos soins dans le lycée horticole



Lycée Horticole de Blois
5-7 rue des Grands Champs
41029 BLOIS CEDEX
Tél. : 02.54.56.49.00 — mail : lpa.blois@educagri.fr
www.lyceehorti41.com

